

Avis de constitution

SOCIETE « KKM SERVICES sarlu »

Siège ABIDJAN Bingerville Nouvelle gare, au sein de la gare, derrière la gare des taxis moto, lot n'24, îlot n'02, magasin n'04., Lot 24, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KKM SERVICES sarlu »

Objet : Vente de poissons, la fabrication et vente: d'Attiéké et toutes autres activités connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Bingerville Nouvelle gare, au sein de la gare, derrière la gare des taxis moto, lot n'24, îlot n'02, magasin n'04., Lot 24, Ilot 2

Dirigeant(s) M KOUASSI KOFFI MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09187 du 19/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54765/GTCA/RC/2024 du 19/09/2024

